## ANNONCES JUDICIAIRES.

### VENTES PAR LE SHERIF

**Manuel Abascal vs. Henry T. Lawler**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8387—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 18 août 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, privilèges de passage, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné d'un côté par l'Avenue de la Louisiane et de la rue Laurel, Live Oak et Delachaise, et de l'autre par les Nos sept, huit, vingt-trois et vingt-quatre, chacun mesurant comme suit, savoir: les terrains sept et huit sont contigus l'un à l'autre, et mesurent chacun trente-deux pieds de façade sur l'Avenue de la Louisiane, et cent vingt huit pieds de profondeur. Le terrain No sept formant le coin de l'Avenue de la Louisiane et de la rue Laurel, et les terrains Nos vingt-trois et vingt-quatre sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente-deux pieds trois pouces de façade sur Live Oak et Delachaise, sur cent vingt-huit pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Lesquels terrains Nos vingt-trois et vingt-quatre ont été acquis par le défendeur lui, par achat de la succession de Louis Carraire, Sr., par acte passé pardevant Wm E Klein notaire, suivant notaire de cette ville, à la date du 10 juin 1874, dûment enregistré dans le bureau des transferts de cette ville, livre 104, folio 370, et les dits terrains sept et huit ont été acquis par le dit défendeur lui, par achat de la succession de Madame M. J. A. Wilkie, par acte passé pardevant John T. Coffey, notaire en cette ville, le 26 juin 1873, enregistré au dit bureau de transfert, et dans le dit livre 104, folio 10.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les biens.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

17 juil—17,24,31—7,14,18 août

### ANNONCE JUDICIAIRE.

**Succession de Laura E. Bright.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 3413 — En vertu d'un jugement rendu le 1er août 1882 et signé le 1er août 1882 et d'un ordre de Cour rendu le 10 août 1883, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, le 25 août 1883, à midi, de la propriété ci-après désignée à savoir:

Le tout le stock et les installations du magasin de cigares et de tabac, situé au coin des rues Carondelet et Common à chemins Blocks dans le Premier District de cette ville comprenant un vaste assortiment de cigares, cigarettes, tabac, importés et du pays, ainsi les instruments, rayons, vitrines, etc., mentionnés dans l'acte d'inventaire en mon bureau.

Le terme non-échu du bail de ladite propriété au taux de cent soixante piastres par mois qui est le 20 septembre 1883 pour partie et le bail étant cédé au taux de 693 susdit.

Et, au cas où le bail susdit ne se ferait pas à prime à vendre le droit de location jusqu'au 30 septembre 1883 de la partie de la dite section non louée.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant sur les biens.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

9 août—9,13 18 21

**Banque des Citoyens de la Louisiane versus Louis Dix et Mme Veuve Louis Dix, intervenant, possesseur actuel.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 9016—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 25 août 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre, ensemble avec tous les bâtisses, améliorations et dépendances qui y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes privilèges et avantages qui y appartiennent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'île borne par les rues Champs Elysées, Marigny, Moreau et Victorie, désigné par le numéro un sur un plan dressé par Castellanos et Cotes en date du quatrième jour d'août 1866, déposé en l'étude d'Edward Barrett, ancienne et contenant en cette ville, et mesurant en face à la rue Moreau, sur une profondeur de cent sept pieds un pouce et quatre lignes, entre lignes parallèles.

2. Ladite quatre actions de fonds hypothécaires de la Banque des Citoyens de la Louisiane, numérotées vingt cinq actions en la somme de cent dollars chacune, faisant ensemble deux mille dollars, conformément à un acte de transfert en date du 8 juillet 1882, passé devant Wm B Klein notaire, suivant notaire de cette ville, à la date du 10 juin 1874, dûment enregistré dans le bureau des transferts de cette ville, livre 104, folio 370, et les dits terrains sept et huit ont été acquis par le dit défendeur lui, par achat de la succession de Madame M. J. A. Wilkie, par acte passé pardevant John T. Coffey, notaire en cette ville, le 26 juin 1873, enregistré au dit bureau de transfert, et dans le dit livre 104, folio 10.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les biens.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

17 juil—17,24,31—7,14,18 août

### ANNONCE JUDICIAIRE.

**Succession de Laura E. Bright.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 3414—En vertu d'un jugement rendu le 1er août 1882 et signé le 1er août 1882 et d'un ordre de Cour rendu le 10 août 1883 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 25 août 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans le faubourg St Mary, désigné par le No 128 sur un plan gravé par Louis Bringier, le 24 jour d'avril 1835 et déposé à l'étude de Wm Christy, alors notaire, le dit lot de terre mesure, ad pied anglais, 23 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, entre Lafayette et Girod, sur 57 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que 110 actions du capital hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, représentant 110 actions y attachées, acquises par Edwin S. Oliver, à une vente faite par les Etats-Unis par le ministère du marshall provisoire, le 9 mai 1865, dans le procès de Edwin S. Oliver vs James Cosgrove, No 266 du dossier de la Cour Provisoire des State-Unis pour l'Etat de la Louisiane.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur fournira un billet-billet pour la somme de Trois cents Trente Dollars ($330) échéant le Premier Janvier 1884 et de ladite banque; et la différence comptant. L'acquéreur assumera toutes les obligations et renouvellera conformement à la charte les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et ledit billet actionnaire fourni devra être identifié avec les deux actes du 23 août 1847, devant Chas Boudous père et du 19 juin 1865 devant Ad. Boudous père, et avec l'acte de vente du sheriff en cette affaire.

THOMAS DUFFY,

Sheriff civil de la paroisse d'Orléans.

31 juil—31—août 7 14 21 28—sept 1

**Rudolph F. Theurer vs. Franz Wittum et al.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 9013—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 22 août 1883, à midi, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:—

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île borné par les rues Bienville Douane, Moreau et Tonti, désigné comme le lot numéro quatre, sur un plan arrêté à un acte de vente, en date du 19 avril 1866 devant Chas. Boudous, notaire, en date du 19 avril 1866. Le dit lot mesure, au pied anglais, vingt-sept pieds un pouce de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent six pieds, entre lignes parallèles et égales.

La dite propriété a été achetée par Franz Wittum de Mme veuve Marie Stager, par acte passé pardevant J. F. Coffey, notaire, le 16 juil let 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

21 juil—21,28 4 11 18—2 août

### ANNONCE JUDICIAIRE.

**Succession de Laura E Bright.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3414—En vertu d'un jugement rendu le 1er août 1882 et signé le 1er août 1882 et d'un ordre de Cour rendu le 10 août 1883 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 25 août 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié indivise de Laura E Merrick fonds de succession de Louis J Bright dans un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, usage, servitudes et dépendances qui y appartiennent et quelque sorte, situé dans l'ancien Faubourg Annonciation, dans le Premier District de cette ville, dans l'île borné par les rues Race, Hound Camp et Magazine, et mesurant quatre-vingt-cinq pieds trois pouces de face à la rue Race sur une profondeur de cent quatre vingt-douze pieds, entre lignes égales et parallèles, et ainsi la même propriété acquise par Louis Bright de A. Borie par acte passé pardevant Edgar Grima notaire le 5 octobre 1870.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

14 août—14 21 28 4 11 18 sept

**Mme E. E. Jacloyer et al vs Joseph Stilger**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9347 — En vertu d'un writ de fieri facias pour fraude hypothécaire par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans ladite affaire, je vendrai à l'encan à l'Hôtel St Charles au Bureau de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI 21 août 1883 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Commune, et Carondelet, Carondelet, mesurant vingt et un pieds dix pouces de face à la rue Commune, du côté de la rue 2 pouces et quatre lignes dans le fond sur une profondeur de quatre vingt trois pieds onze pouces et deux lignes ensemble avec ses améliorations qui s'y trouvent, une maison en briques à trois étages No 1 bis de la rue Commune dans la même propriété achetée par Joseph Stilger des Portiques de Hôtel Soiff par un acte passé pardevant P. Calvetl, notaire en cette ville le 21 mai 1870 avec le droit de rachat de la dite propriété rendue pour taxes d'Etat et de ville depuis la vente de la même.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

shérif civil de la paroisse d'Orléans.

20 juil—20 27 août 3 10 17 21

**Philip Werlein vs Emile C. Lewis.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 9015—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 21 août 1883, à 11 a m de la propriété ci-dessus décrite à savoir:

Un certain lot de terre Mathurin, No 7859 mesurant sur 1 pied 3 pouces de la rue du Canal au canal de Monsieur Werlein.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, cette vente étant la seconde et définitive, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert, à donner moyennant crédit l'acquéreur fournissant son billet avec caution bonne et solvable portant intérêt pour ce crédit au taux de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, et hypothèque spéciale sur la dite propriété jusqu'à parfait paiement du prix et en sus du dixième et de la prime et payée comptant en outre des frais d'impression, affiches, droits de timbre et de greffe, s'élevant à environ soixante dix piastres (70).

THOMAS DUFFY,

Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

9 août—8 16 21

## VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

### ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois terrains de valeur dans le Troisième District.

Succession de Jean Gatti et de sa femme

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 8574.

A l'encan—A longs termes

PAR B. ONORATO encanteur, Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, 25 août 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 25 septembre 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains terrains dans le Troisième District, dans l'île borné par les rues Pologne, Levasie Kentucky et Chartres désignés par les Nos 30, 31 et 32, lesquels dits lots se touchent et mesurent ensemble 90 pieds 3 pouces de face à la rue Pologne sur 100 pieds de profondeur et de façade à la rue Kentucky.

Conditions—Un tiers au plus comptant, au gré de l'acquéreur, et le reste à un et deux ans crédit pour des billets de l'acquéreur garantis par l'hypothèque du vendeur et privilège sur la propriété vendue, et portant intérêt au taux de dix huit pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et toutes les charges usuelles de 3 pour cent honoraires d'avocat et de notaire et pour le remboursement des billets et la police d'assurance transférée.

L'acquéreur devra payer en sus du prix d'adjudication les taxes dûes et exigibles en 1883.

Actes de vente pardevant Omer Villere, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis pour assurer la vente.

26 juil—août 4 11 18 25

### ANNONCE JUDICIAIRE.

**Propriété de valeur dans le Premier District—Rue Baronne entre Delord et Calliope.**

Succession de Mme B. McGuinness.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—

No 8898.

A l'encan—A longs termes.

PAR B. ONORATO Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 25 août 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu de deux ordres de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 20 et 23 juillet 1883, je procéderai à la vente de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville désigné par le No 13 dans l'île borne par les rues Delord, Baronne, Calliope et Annondet, ayant 25 pieds 3 4 pouces de face à la rue Baronne sur 192 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 12, et 25 pieds 7 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 14 et 31 pieds 7 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond, ensemble avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui y appartiennent.

Termes et conditions — Un tiers au plus comptant, au bénéfice d'un crédit de un et deux ans pour un an au gré de l'acquéreur pour billets de l'acquéreur portant intérêt à raison de 8 0/0 payable chez la vente garantis par hypothèque spéciale, lesquels privilège de vendeur avec les autres clauses usuelles de 3 0/0 pour honoraires d'avocat et notaire et pour frais judiciaires pour le recouvrement des billets et transfert de police d'assurance.

Acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant W. O. Hart notaire. Les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication, le tiers des taxes dûes et exigibles en 1883, et de payer comptant au dépôt de 10 0/0 comptant pour la vente.

24 juil—24 3, 4.11.18.25 août



Récompense Nationale de 16,600 fr. MÉDAILLE D'OR etc.

QUINA-LAROCHE FERRUGINEUX

APÉRITIF & FORTIFIANT

Preuve de sang les globules rouges qui en font la richesse et la force.

CONVALESCENCES DIFFICILES, SANG PAUVRE, ANÉMIE, LYMPHATISME, SCROFULES, ETC.

PARIS, 19 A 23, RUE DROUOT, ET DANS LES PHARMACIES

## ANNONCES JUDICIAIRES.

### VENTES PAR LE SHERIF

**Banque des Citoyens de la Louisiane vs Edwin S. Oliver (Jos H. Spearing, possesseur actuel)**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6158—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, SAMEDI, le 18 août 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans le faubourg St Mary, désigné par le No 128 sur un plan gravé par Louis Bringier, le 24 jour d'avril 1835 et déposé à l'étude de Wm Christy, alors notaire, le dit lot de terre mesure, ad pied anglais, 23 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, entre Lafayette et Girod, sur 57 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que 110 actions du capital hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, représentant 110 actions y attachées, acquises par Edwin S. Oliver, à une vente faite par les Etats-Unis par le ministère du marshall provisoire, le 9 mai 1865, dans le procès de Edwin S. Oliver vs James Cosgrove, No 266 du dossier de la Cour Provisoire des State-Unis pour l'Etat de la Louisiane.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur fournira un billet-billet pour la somme de Trois cents Trente Dollars ($330) échéant le Premier Janvier 1884 et de ladite banque; et la différence comptant. L'acquéreur assumera toutes les obligations et renouvellera conformement à la charte les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et ledit billet actionnaire fourni devra être identifié avec les deux actes du 23 août 1847, devant Chas Boudous père et du 19 juin 1865 devant Ad. Boudous père, et avec l'acte de vente du sherif en cette affaire.

THOMAS DUFFY,

Sheriff civil de la paroisse d'Orléans.

31 juil—31—août 7 14 21 28—sept 1

**Rudolph F. Theurer vs. Franz Wittum et al.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 9013—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 22 août 1883, à midi, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:—

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île borné par les rues Bienville Douane, Moreau et Tonti, désigné comme le lot numéro quatre, sur un plan arrêté à un acte de vente, en date du 19 avril 1866 devant Chas. Boudous, notaire, en date du 19 avril 1866. Le dit lot mesure, au pied anglais, vingt-sept pieds un pouce de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent six pieds, entre lignes parallèles et égales.

La dite propriété a été achetée par Franz Wittum de Mme veuve Marie Stager, par acte passé pardevant J. F. Coffey, notaire, le 16 juil let 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

21 juil—21,28 4 11 18—2 août

### ANNONCE JUDICIAIRE.

**Succession de Laura E Bright.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3414—En vertu d'un jugement rendu le 1er août 1882 et signé le 1er août 1882 et d'un ordre de Cour rendu le 10 août 1883 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 25 août 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans le faubourg St Mary, désigné par le No 128 sur un plan gravé par Louis Bringier, le 24 jour d'avril 1835 et déposé à l'étude de Wm Christy, alors notaire, le dit lot de terre mesure, ad pied anglais, 23 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, entre Lafayette et Girod, sur 57 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que 110 actions du capital hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, représentant 110 actions y attachées, acquises par Edwin S. Oliver, à une vente faite par les Etats-Unis par le ministère du marshall provisoire, le 9 mai 1865, dans le procès de Edwin S. Oliver vs James Cosgrove, No 266 du dossier de la Cour Provisoire des State-Unis pour l'Etat de la Louisiane.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur fournira un billet-billet pour la somme de Trois cents Trente Dollars ($330) échéant le Premier Janvier 1884 et de ladite banque; et la différence comptant. L'acquéreur assumera toutes les obligations et renouvellera conformement à la charte les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et ledit billet actionnaire fourni devra être identifié avec les deux actes du 23 août 1847, devant Chas Boudous père et du 19 juin 1865 devant Ad. Boudous père, et avec l'acte de vente du sherif en cette affaire.

THOMAS DUFFY,

Sheriff civil de la paroisse d'Orléans.

31 juil—31—août 7 14 21 28—sept 1

**Jules T. Morel vs John M. Butchee.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 9028.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 25 août 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné d'un côté par l'Avenue de la Louisiane et les rues Laurel, Live Oak et Delachaise, et de l'autre par les Nos sept, huit, vingt-trois et vingt-quatre, chacun mesurant comme suit, savoir: les terrains sept et huit sont contigus l'un à l'autre, et mesurent chacun trente-deux pieds de façade sur l'Avenue de la Louisiane, et cent vingt-huit pieds de profondeur. Le terrain No sept formant le coin de l'Avenue de la Louisiane et de la rue Laurel, et les terrains Nos vingt-trois et vingt-quatre sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente-deux pieds trois pouces de façade sur Live Oak et Delachaise, sur cent vingt-huit pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Lesquels terrains Nos vingt-trois et vingt-quatre ont été acquis par le défendeur lui, par achat de la succession de Louis Carraire, Sr., par acte passé pardevant Wm E Klein notaire, suivant notaire de cette ville, à la date du 10 juin 1874, dûment enregistré dans le bureau des transferts de cette ville, livre 104, folio 370, et les dits terrains sept et huit ont été acquis par le dit défendeur lui, par achat de la succession de Madame M. J. A. Wilkie, par acte passé pardevant John T. Coffey, notaire en cette ville, le 26 juin 1873, enregistré au dit bureau de transfert, et dans le dit livre 104, folio 10.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les biens.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

17 juil—17,24,31—7,14,18 août

### ANNONCE JUDICIAIRE.

**Succession de Laura E. Bright.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 3413 — En vertu d'un jugement rendu le 1er août 1882 et signé le 1er août 1882 et d'un ordre de Cour rendu le 10 août 1883, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 25 août 1883, à midi, de la propriété ci-après désignée à savoir:

Le tout le stock et les installations du magasin de cigares et de tabac, situé au coin des rues Carondelet et Common à chemins Blocks dans le Premier District de cette ville comprenant un vaste assortiment de cigares, cigarettes, tabac, importés et du pays, ainsi les instruments, rayons, vitrines, etc., mentionnés dans l'acte d'inventaire en mon bureau.

Le terme non-échu du bail de ladite propriété au taux de cent soixante piastres par mois qui est le 20 septembre 1883 pour partie et le bail étant cédé au taux de 693 susdit.

Et, au cas où le bail susdit ne se ferait pas à prime à vendre le droit de location jusqu'au 30 septembre 1883 de la partie de la dite section non louée.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant sur les biens.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

9 août—9 13 18 21

**Banque des Citoyens de la Louisiane versus Louis Dix et Mme Veuve Louis Dix, intervenant, possesseur actuel.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 9016—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 25 août 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre, ensemble avec tous les bâtisses, améliorations et dépendances qui y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes privilèges et avantages qui y appartiennent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'île borne par les rues Champs Elysées, Marigny, Moreau et Victorie, désigné par le numéro un sur un plan dressé par Castellanos et Cotes en date du quatrième jour d'août 1866, déposé en l'étude d'Edward Barrett, ancienne et contenant en cette ville, et mesurant en face à la rue Moreau, sur une profondeur de cent sept pieds un pouce et quatre lignes, entre lignes parallèles.

2. Ladite quatre actions de fonds hypothécaires de la Banque des Citoyens de la Louisiane, numérotées vingt cinq actions en la somme de cent dollars chacune, faisant ensemble deux mille dollars, conformément à un acte de transfert en date du 8 juillet 1882, passé devant Wm B Klein notaire, suivant notaire de cette ville, à la date du 10 juin 1874, dûment enregistré dans le bureau des transferts de cette ville, livre 104, folio 370, et les dits terrains sept et huit ont été acquis par le dit défendeur lui, par achat de la succession de Madame M. J. A. Wilkie, par acte passé pardevant John T. Coffey, notaire en cette ville, le 26 juin 1873, enregistré au dit bureau de transfert, et dans le dit livre 104, folio 10.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les biens.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

17 juil—17,24,31—7,14,18 août

### ANNONCE JUDICIAIRE.

**Succession de Laura E. Bright.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 3413 — En vertu d'un jugement rendu le 1er août 1882 et signé le 1er août 1882 et d'un ordre de Cour rendu le 10 août 1883, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 25 août 1883, à midi, de la propriété ci-après désignée à savoir:

Le tout le stock et les installations du magasin de cigares et de tabac, situé au coin des rues Carondelet et Common à chemins Blocks dans le Premier District de cette ville comprenant un vaste assortiment de cigares, cigarettes, tabac, importés et du pays, ainsi les instruments, rayons, vitrines, etc., mentionnés dans l'acte d'inventaire en mon bureau.

Le terme non-échu du bail de ladite propriété au taux de cent soixante piastres par mois qui est le 20 septembre 1883 pour partie et le bail étant cédé au taux de 693 susdit.

Et, au cas où le bail susdit ne se ferait pas à prime à vendre le droit de location jusqu'au 30 septembre 1883 de la partie de la dite section non louée.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant sur les biens.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

9 août—9 13 18 21

**Banque des Citoyens de la Louisiane versus Louis Dix et Mme Veuve Louis Dix, intervenant, possesseur actuel.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 9016—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 25 août 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre, ensemble avec tous les bâtisses, améliorations et dépendances qui y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes privilèges et avantages qui y appartiennent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'île borne par les rues Champs Elysées, Marigny, Moreau et Victorie, désigné par le numéro un sur un plan dressé par Castellanos et Cotes en date du quatrième jour d'août 1866, déposé en l'étude d'Edward Barrett, ancienne et contenant en cette ville, et mesurant en face à la rue Moreau, sur une profondeur de cent sept pieds un pouce et quatre lignes, entre lignes parallèles.

2. Ladite quatre actions de fonds hypothécaires de la Banque des Citoyens de la Louisiane, numérotées vingt cinq actions en la somme de cent dollars chacune, faisant ensemble deux mille dollars, conformément à un acte de transfert en date du 8 juillet 1882, passé devant Wm B Klein notaire, suivant notaire de cette ville, à la date du 10 juin 1874, dûment enregistré dans le bureau des transferts de cette ville, livre 104, folio 370, et les dits terrains sept et huit ont été acquis par le dit défendeur lui, par achat de la succession de Madame M. J. A. Wilkie, par acte passé pardevant John T. Coffey, notaire en cette ville, le 26 juin 1873, enregistré au dit bureau de transfert, et dans le dit livre 104, folio 10.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les biens.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

17 juil—17,24,31—7,14,18 août

### ANNONCE JUDICIAIRE.

**Succession de Anne Monaghan.**

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D—No 5,663.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, bureau, No 56 rue Royale—SAMEDI, 15 septembre 1883, à midi, il sera vendu, à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre Commune et Gravier, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 7 août 1883, la propriété ci-après décrite, appartenant à la dite succession, savoir:

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Bienvenue, Troisième District de cette ville, désignés par les nos 13 et 14 du carré No 13, borné par les rues Lapeyrouse, Lehardy, Louis et Rocheblave, selon un plan fait par Louis Bringier, voyer général, en date du 22 février 1837, et déposé en l'étude de A. Mazureau, notaire. Les dits terrains se touchent et ont chacun 29 pieds 3 pouces de 6 lignes de façade rue Lapeyrouse, sur 125 pieds de profondeur. Le terrain 13 formant l'angle des rues Tonti et Lapeyrouse.

Conditions: comptant.

L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dûes et exigibles en 1883, en sus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux, au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Charles Rolle, notaire aux frais de l'acquéreur.

11 août—11,18,25—1,8,15 sept

### ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIÉTÉ DE VALEUR RUE DU CANAL.

**Succession de Janet Stewart.**

No 8736.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON—C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, le 25 août 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 15 septembre 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Commune, et Carondelet, Carondelet, mesurant vingt et un pieds dix pouces de face à la rue Commune, du côté de la rue 2 pouces et quatre lignes dans le fond sur une profondeur de quatre vingt trois pieds onze pouces et deux lignes ensemble avec ses améliorations qui s'y trouvent, une maison en briques à trois étages No 1 bis de la rue Commune dans la même propriété achetée par Joseph Stilger des Portiques de l'Hôtel Soiff par un acte passé pardevant P. Calvetl, notaire en cette ville le 21 mai 1870 avec le droit de rachat de la dite propriété rendue pour taxes d'Etat et de ville depuis la vente de la même.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

shérif civil de la paroisse d'Orléans.

20 juil—20 27 août 3 10 17 21

**Philip Werlein vs Emile C. Lewis.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 9015—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 21 août 1883, à 11 a m de la propriété ci-dessus décrite à savoir:

Un certain lot de terre Mathurin, No 7859 mesurant sur 1 pied 3 pouces de la rue du Canal au canal de Monsieur Werlein.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, cette vente étant la seconde et définitive, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert, à donner moyennant crédit l'acquéreur fournissant son billet avec ca